

PERTE DE RECOLTE SUR PRAIRIES

Demandeur :

.....

N° PACAGE : 034.....

**Déclaration des surface fourragères ayant subi
des dommages pour l'année 2009**

Culture	Surface sinistrée pour les fourrages (en ha)	Surface grêlée (en ha)	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en euros (2)	Autre indemnité hors assurance en euros
			Grêle (1)	Récolte (1)		
Parcours						
Prairie naturelle						
Prairie temporaire						

(1) : Cochez la case en cas de réponse positive et vérifiez que vous mentionnez ce(s) contrat(s) en page 2 du formulaire de demande

(2) : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (1) « Grêle ou Récolte »



N° 13681*02

